

MENTION

SCIENTES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

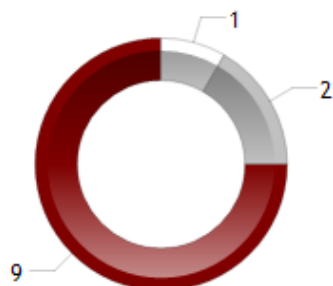
SPÉCIALITÉ

INGENIERIE DE LA REEDUCATION, DU HANDICAP, ET DE LA PERFORMANCE MOTRICE

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

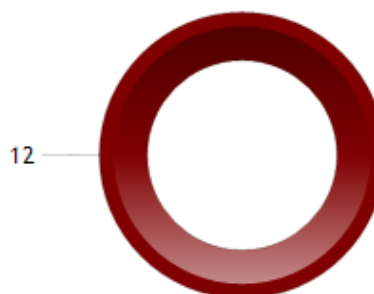
Situation professionnelle au 1er décembre 2016,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 12



Situation professionnelle au 1er décembre 2017,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 12



Taux d'insertion
à 18 mois : 90%
à 30 mois : 100%

■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Co gérant d'un centre sport santé

-Educateur en Activité physique adaptée

-Enseignant en activité physique adaptée

-Dirigeant SARL

-Educateur sportif spécialisé

-Ingénieur en rééducation

-Doctorant

-Enseignant APA

-Professeur d'APA

— SATISFACTION —

Satisfaction de l'emploi *Nombre de réponse(s) : 12*



Emploi en accord avec la formation *Nombre de réponse(s) : 12*



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 12

Candidature spontanée 33 %

Annonce dans la presse 8 %

Création de mon entreprise 17 %

Cabinets de recrutement 8 %

Sites Web dédiés à l'emploi 17 %

Offre diffusée par votre université 8 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 10



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 12



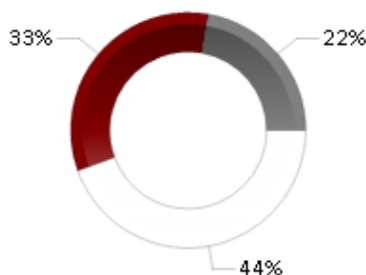
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

■ Emploi stable ■ Emploi non stable

Statut

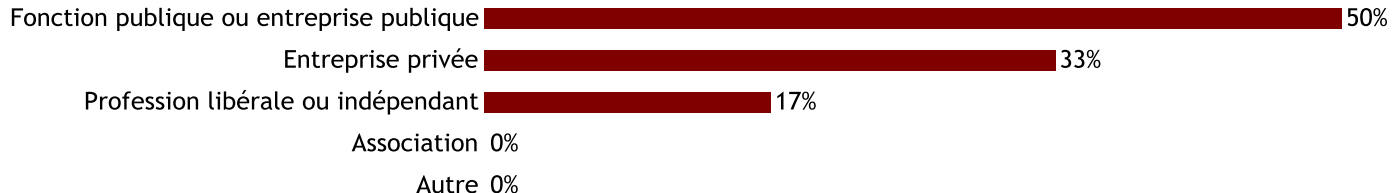
Nombre de réponse(s) : 9



■ Cadre ■ Technicien ■ Employé

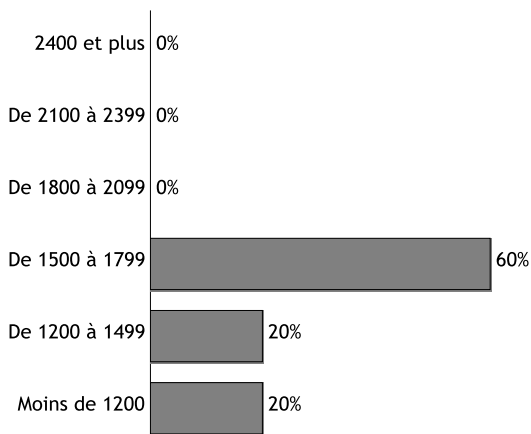
Employeur

Nombre de réponse(s) : 12



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 10



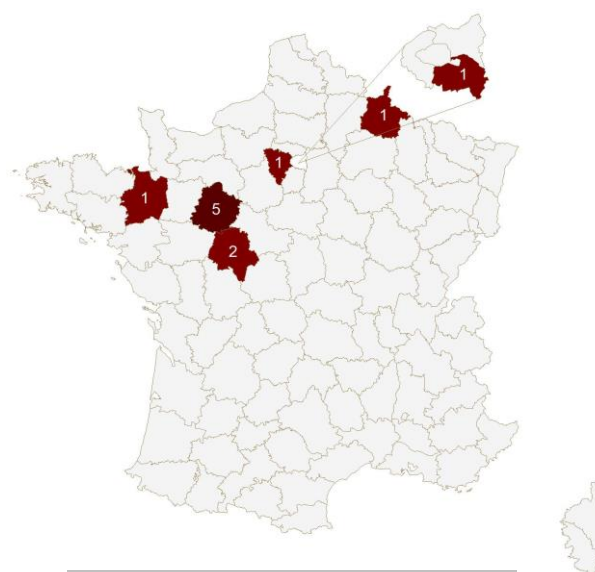
Salaire médian : 1503 euros

Salaire moyen : 1374 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 12



Emplois à l'étranger : 1